

daît sa force initiale. L'inflation de la monnaie, c'est l'addition d'eau à la monnaie. Prenons un exemple chez le cultivateur; la pluie ayant manqué, les pâturages se sont desséchés. Supposons que le cultivateur vend du lait à Ottawa et qu'il se dise: "Puisque je n'ai pas suffisamment de lait pour satisfaire ma clientèle, je vais remplir mon bidon d'eau avant de le porter en ville." Il n'a pas plus de lait, mais il a une plus grande quantité de liquide et réussit à satisfaire sa clientèle. Cependant, en agissant ainsi, il commet une infraction pour laquelle il peut être amené devant les tribunaux. Il a simplement dilué la substance qu'il vend au consommateur.

L'honorable député de Parry-Sound a parlé de l'inflation. Il y a divers modes d'inflation. Prenez des compagnies, prenez une compagnie ayant un capital social et qui dilue les actions pour accroître les bénéfices, sans posséder d'autres valeurs d'actif. La dilution des actions et la dilution de la monnaie sont des choses analogues. L'une crée de la prospérité, et l'autre des temps difficiles, mais les deux opérations tendent à obtenir quelque chose pour rien, quelque chose dont les autres doivent payer les frais.

Dans des aperçus d'allures censément intellectuelles sur la réforme de la monnaie, l'honorable député de Parry-Sound est descendu, à mon sens, au niveau des orateurs de carrefour, car il a dit que le Gouvernement a peur de remettre des fonds supplémentaires à la population. Voici ses remarques d'hier, telles qu'elles sont consignées aux *Débats*:

Revenons maintenant à l'inflation. L'inflation veut dire que nous plaçons trop de comptant à la disposition de la population canadienne, surtout de la classe ouvrière et de la classe agricole, ainsi que des 85 p. 100 des très modestes salariés, et que ces gens en profitent pour faire des dépenses. Quel honorable député dira que par le fait que j'ai dans les mains un billet de banque de \$100...

Et puis il a montré un billet de \$100. Nous ne faisons rien de tel. L'ouvrier devra gagner à la sueur de son front tout dollar qu'il obtient, même s'il y a inflation. Les honorables députés du parti du crédit social sont plus francs à cet égard. On se rappelle qu'ils devaient verser une allocation aux gens, \$20 par mois...

Des VOIX: Vingt-cinq dollars.

M. KINLEY: Une allocation mensuelle de vingt-cinq dollars. Ils ne l'ont jamais fait, ce qui est à leur éloge, mais lorsque l'honorable député de Parry-Sound allègue que le Gouvernement a peur de remettre trop d'argent à la population, il n'est pas seulement injuste envers le cabinet, il discrédite aussi le très habile avocat qu'il est. Nous savons que les salaires sont stabilisés au pays

et il ajoute à cela l'injure d'accorder aux travailleurs de l'argent dilué.

Nous avons beaucoup entendu parler de ces projets de réforme monétaire qu'on nous présente de temps à autre. L'honorable député de Parry-Sound a exhibé hier un billet de \$100; il nous a dit que c'est une promesse de paiement. C'est vrai. Mais si vous déposez le billet à la banque, vous pourrez percevoir l'intérêt d'un an à la fin de l'année. Nos amis du groupe du crédit social ont aussi émis de la monnaie, et j'ai ici dans ma poche depuis plusieurs années ce qu'ils appellent un certificat de prospérité d'un dollar. Voici les conditions auxquelles ce certificat était émis par ces réformateurs du régime monétaire qui voudraient donner beaucoup à chacun, afin qu'il y ait abondance au pays:

Le trésorier provincial paiera au porteur la somme d'un dollar à l'expiration de deux années à partir de la date d'émission, pourvu que le certificat porte au dos, lors de la présentation, 104 timbres-certificats d'un cent.

Autrement dit, il me faudrait coller sur ce certificat 104 de ces timbres d'un cent pour le racheter. Ce certificat porte la date du 5 août 1936. Je ne pourrais pas l'utiliser aujourd'hui si je le voulais; je devrais déboursier quatre cents pour m'en défaire. Nous parlons de théories, mais ceci est une chose qui s'est réellement produite. Et l'on vient nous dire que c'est le bon moyen de financer le pays.

M. JOHNSTON (Bow-River) Vous faites assurément de bonne besogne pour la guerre. Occupons-nous de la poursuite de la guerre.

M. KINLEY: L'honorable député de Vancouver-Burrard a dit que nous avons traversé une période de crise.

M. JOHNSTON (Bow-River): Vous êtes un bon exemple du parti.

M. KINLEY: J'espère que l'honorable député n'est pas fâché. L'honorable représentant de Vancouver-Burrard a dit qu'il y a eu beaucoup de misère au Canada pendant la crise. C'est vrai. Il a ajouté que les gouvernements municipaux et provinciaux avaient fait faillite et qu'ils étaient incapables de se tirer d'affaire. C'est un mal dont les Provinces maritimes n'ont pas été atteintes. On nous qualifie de tenants de la monnaie saine, mais le mal dont l'honorable député a parlé ne régnait pas autant dans l'est canadien. Cependant nous recevons des conseils de ceux qui savent en théorie, mais pas en pratique, comment administrer le pays sans se reposer sur le Gouvernement. Cette question du change est importante. Ainsi que je l'ai dit, au début de mes remarques, nous, de la Nouvelle-Ecosse, avons appris à connaître le commerce avec l'étranger. Je désire rappeler à mes honorables collègues que, dans l'accord commercial